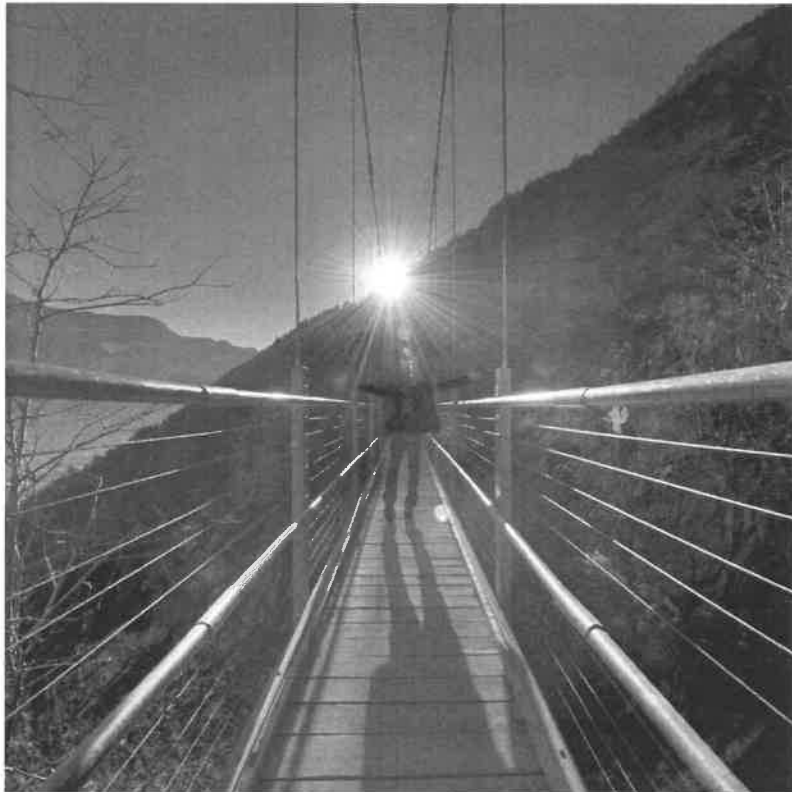


FONDATION CHEZ PAOU

**« UNE PASSERELLE POUR LES PERSONNES EN
SITUATION D'EXCLUSION ET DE PRECARITE »**



RAPPORT D'ACTIVITES 2017

Sommaire

LA FONDATION CHEZ PAOU (FCP)	2
LA MISSION ET LES BUTS	2
LES PRESTATIONS	3
L'ACCUEIL RÉSIDENTIEL ET CENTRE DE JOUR DE SAXON (LAR&CJ)	3
L'ACCUEIL D'URGENCE DE SION	5
LE SECTEUR SOCIOPROFESSIONNEL	8
LE SECTEUR AMBULATOIRE	10
LES PROJETS EN COURS	12
RESSOURCES HUMAINES	13
LES COMPTES ANNUELS	14
NOS REMERCIEMENTS	15

Pour des raisons de simplification, nous renonçons à l'utilisation du langage épïcène dans le présent document qui s'adresse aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

La Fondation Chez Paou (FCP)

La FCP est chargée de mettre en œuvre la politique sociale du canton du Valais en collaborant étroitement avec les différents acteurs du réseau socio-sanitaire (Département de psychiatrie et de psychothérapie, les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte, les centres médico-sociaux (CMS), le Service Social Handicap, Addiction Valais, etc.).

Nos tâches sont définies dans un mandat de prestations annuel que nous signons avec le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture. Notre institution est rattachée au Service de l'action sociale (SAS).

Fondation privée au sens des art. 80 et ss. du CCS., nous sommes placés sous la surveillance du Service juridique de la sécurité et de la justice.

La mission et les buts

La FCP propose et développe des prestations d'accueil et d'accompagnement en faveur de personnes en situation de précarité, d'exclusion, et confrontées aux problématiques du logement. Elle représente aussi une alternative pour des personnes qui ne peuvent, à ce stade de leur parcours, s'inscrire dans un processus de soins, d'abstinence ou intégrer des institutions de traitement et de réhabilitation.

Les personnes avec lesquelles nous collaborons présentent différents types de difficultés : sociales, familiales, administratives, de santé physique et/ou psychique, comportementales et de consommation d'alcool ou de produits stupéfiants.

Par notre action, nous visons les buts suivants :

- offrir un cadre de vie dans le respect et la dignité des personnes ;
- contribuer à enrayer le cycle de l'exclusion et de la précarisation ;
- participer au maintien ou à la réactivation d'un réseau social, familial et professionnel ;
- favoriser la reprise d'un contact avec les systèmes de soutien médicaux, sociaux et administratifs ;
- faire émerger ou clarifier les demandes de soins ;
- participer à l'amélioration de la santé et de l'ordre public ;
- promouvoir les mesures d'hygiène et de santé ;
- construire des solutions individualisées ;
- soutenir le maintien à domicile et l'accès au logement ;
- réduire les risques sociaux, sanitaires et leur impact économique.

Les prestations

L'accueil résidentiel et centre de jour de Saxon (LAR&CJ)

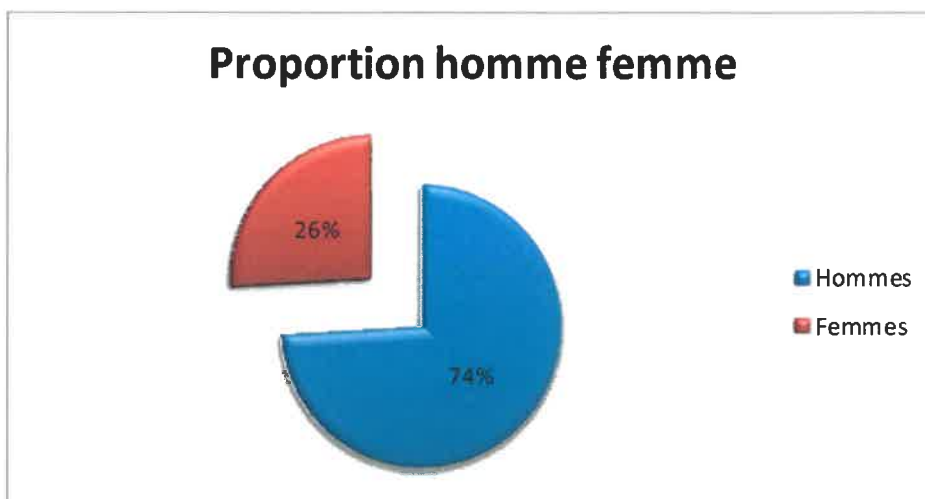
Situé dans une ancienne demeure familiale non loin du cœur du village de Saxon, le lieu d'accueil résidentiel et centre de jour de Saxon accueille des personnes majeures en difficulté, hommes et femmes, nécessitant un accompagnement continu. La majorité d'entre elles présente également des troubles associés (dépendance, problème de santé physique et/ou psychique, troubles du comportement social, etc.). Selon les besoins de chaque personne accueillie, le LAR&CJ remplit plusieurs fonctions distinctes : accueil pour des durées indéterminées ou déterminées par le projet de vie du bénéficiaire, orientation vers une structure plus adaptée au besoin de la personne ou encore réinsertion sociale et/ou professionnelle.

Le Lieu d'accueil est ouvert 365 jours par an, 24 heures sur 24. Sa capacité est de 15 places réparties en chambres doubles pour la plupart. Le LAR&CJ offre un accompagnement par une équipe pluridisciplinaire, composée d'intervenants sociaux, de personnel infirmier spécialisé en santé mentale, en addictions et santé communautaire. Le travail est centré sur les besoins bio-psycho-sociaux des personnes accueillies.

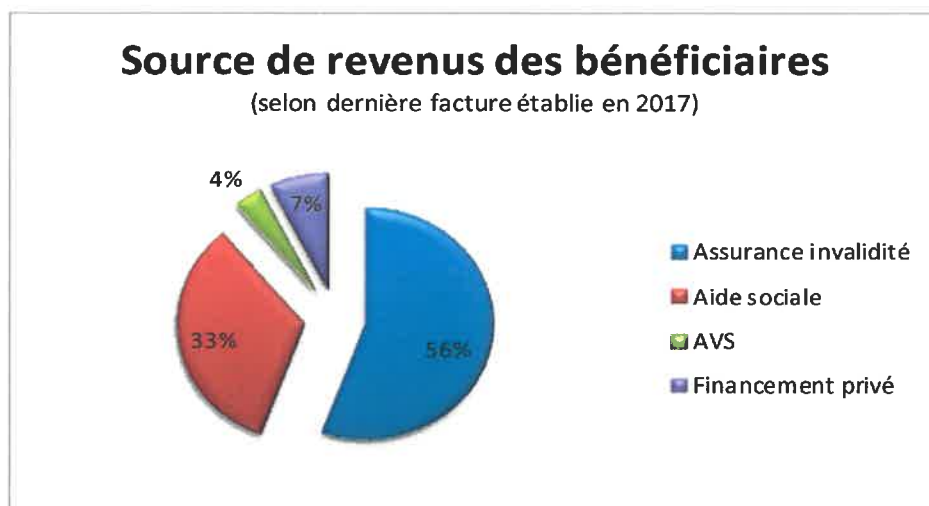
Afin de compléter l'offre proposée dans le cadre de la prestation d'hébergement, nous mettons en place des activités de Centre de jour permettant de structurer le quotidien des personnes : activité sportive avec un maître de sport, Bains de Saillon, activités socio-culturelles, atelier autour du cheval, activité balade des chiens en collaboration avec le refuge local, participation aux courses et confection des repas, etc. Ces activités de centre de jour sont également accessibles pour des externes qui souhaiteraient y participer.

Secteur accueil résidentiel et centre de jour			
Accueil résidentiel	2016	2017	Variation en %
Nuitées Home	5'184	4'918	- 5.13 %
Personnes accueillies	29	27	- 6.90 %
Taux d'occupation (100%=5'475)	94.68 %	89.83 %	- 4.85 %
Centre de jour	2016	2017	Variation en %
Journées centre de jour	3'318.5	2'494	- 24.85 %

L'année 2017 a été marquée par une diminution importante des unités tant pour l'accueil résidentiel que pour le centre de jour. La différence entre le nombre de nuitées 2016 et 2017 s'explique par une certaine latence entre les départs de résidents et les nouveaux accueils. La différence importante entre les journées centre de jour des deux années est due à une nouvelle définition de la prestation centre de jour : les journées ateliers étaient auparavant décomptées en centre de jour et depuis 2017, elles font l'objet d'un décompte séparé. Les objectifs centre de jour ont donc été revus à la baisse afin de tenir compte de cette donnée et fixés à 2'000 journées pour 2017. Cet objectif a donc été atteint et même dépassé.



27 personnes (7 femmes et 20 hommes) ont été accompagnées en 2017.



Parmi elles, 15 étaient au bénéfice de prestations de l'assurance-invalidité, 9 de l'aide sociale, 1 personne au bénéfice de l'AVS et 2 personnes ont financé leur placement de manière autonome. Parmi les 13 personnes qui ont quitté l'institution en 2017, 8 ont pu retrouver un logement individuel dont 3 avec une mesure SSED proposée par la FCP. Les 5 autres personnes ont été orientées vers d'autres institutions mieux adaptées à leurs besoins (autres lieux de vie, hôpital, prison).

L'accueil d'urgence de Sion

Situé en ville de Sion, dans un secteur de villas individuelles et de petits bâtiments locatifs, le Lieu d'accueil d'urgence de Sion accueille des personnes qui n'ont plus de logement (suite à une expulsion ou à une rupture, etc.) et répond prioritairement à leurs besoins physiologiques de base en leur procurant : un lit, la possibilité de faire une lessive et de prendre une douche, un souper et un déjeuner durant les heures d'ouverture de la structure de 09h00 à 17h00. Les personnes peuvent se présenter spontanément mais, le plus souvent, elles sont orientées chez nous par des services officiels (CMS, curatelles, centre suisse immigrés, les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte, etc.) ou sont amenées par la Police. Pour les personnes domiciliées en Valais et qui le souhaitent, nous établissons/rétablissons un lien avec le réseau social et/ou familial afin de réfléchir aux perspectives futures et élaborer avec la personne un projet qui s'inscrit dans la durée.

Les intervenants sociaux et veilleurs partagent le quotidien des personnes accueillies et les accompagnent dans leur projet par l'organisation régulière de réseaux. L'objectif principal étant de leur permettre de reprendre confiance en leurs compétences et ressources.

Afin de répondre aux besoins de celles-ci, nous proposons deux types d'accueil :

- séjour de 4 nuits/année ; ,
- prolongations de mois en mois pour les personnes qui résident sur le territoire cantonal ou national.

Pour l'année 2017 nous constatons une augmentation significative des nuitées ainsi que du nombre de prolongations de séjour. Cela peut s'expliquer, du moins en partie, par une reconnaissance toujours plus importante de nos prestations par les partenaires du réseau social et médical valaisan et par les bénéficiaires eux-mêmes. D'autre part, beaucoup de ces derniers ne sont pas en mesure de satisfaire aux critères imposés par les institutions officielles.

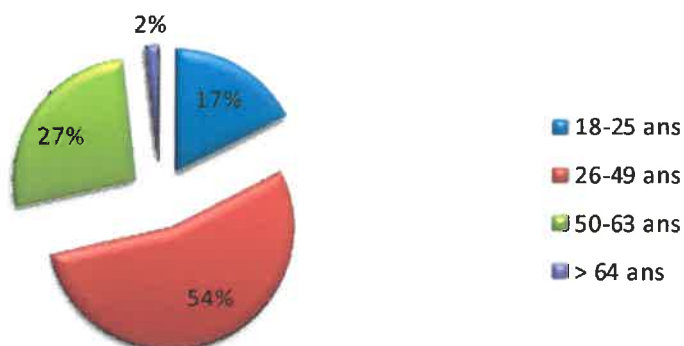
Nous continuons de constater un nombre élevé d'accueils de jeunes valaisans âgés de 18 à 30 ans en rupture familiale, sociale et/ou professionnelle. Ces jeunes ont, pour la plupart, un parcours de vie déjà semé d'écueils (problèmes familiaux, séjours en institutions, voire en prison, fractures scolaires, professionnelles, addictions, problèmes d'ordre comportemental et/ou psychique, etc.) et se sont déjà mis, de par leurs difficultés et leurs comportements, en marge de la société. Avec du soutien, de la reconnaissance et la valorisation des compétences, un bon nombre de ceux-ci arrivent à mettre en place un projet et à retrouver autonomie et indépendance. D'autres, de par leur fragilité, leur problématique, leur instabilité, peinent davantage à se « mobiliser » et un passage dans un foyer résidentiel est nécessaire avant de pouvoir construire un projet ancré dans la durabilité. Nous avons à nouveau accueilli quelques personnes en âge AVS.

Nous avons vécu, avec beaucoup de plaisir, notre deuxième année dans la villa du Petit-Chasseur, maison familiale, spacieuse et chaleureuse, entourée de voisins compréhensifs et bienveillants. Nous n'avons eu à faire face, ceci dit, qu'à de rares incivilités (mégots de cigarettes et cannettes de bière dans un jardin).

Durant l'année écoulée, nous avons accompagné 224 personnes, dont 34 en prolongation de séjours et 190 pour des durées de 4 nuits maximum.

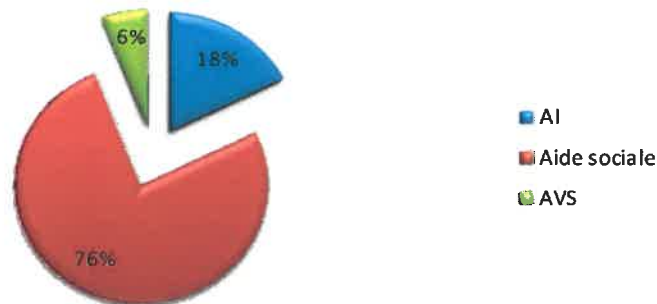
Secteur accueil d'urgence			
	2016	2017	Variation
Nuitées	1'568	2'456	+ 56.63 %
Taux d'occupation (100%=3'650)	42.96%	67.29%	+ 24.33 %
Nombre de personnes accueillies	225	224	-1
Nombre de femmes	43	48	+5
Nombre d'hommes	182	176	-6
Moyenne d'âge	38	39	+1

Répartition par tranche d'âge des 224 usagers



Nous observons que la moyenne d'âge des personnes accueillies reste identique entre 2016 et 2017. Les 18/25 ans représente, à nos yeux, un groupe de personnes dont il faudrait plus se préoccuper, faute de quoi elles se retrouveront, à long terme, à l'aide sociale, ou alors deviendront un jour des bénéficiaires de l'AI. Ce sont principalement des jeunes déjà en rupture depuis plusieurs mois, voire années lorsqu'ils arrivent au Lieu d'accueil d'urgence. Un accompagnement continu et soutenu permettrait, dans certains cas, d'enrayer le cycle de la « clochardisation », la péjoration de la santé physique et psychique et de leur donner les moyens de s'inscrire dans un projet pérenne. Ce constat vaut aussi, bien entendu, pour les autres tranches d'âge.

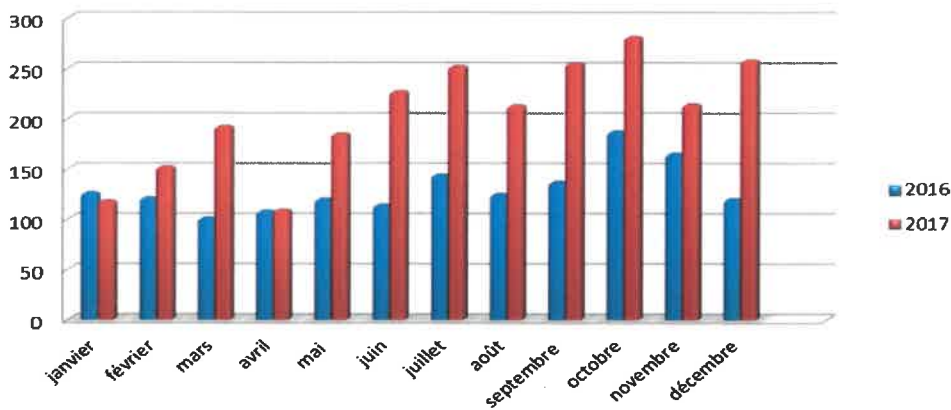
Répartition par statut des 34 usagers en prolongation



Nous accueillons principalement des personnes au bénéfice de l'aide sociale ou dont le dossier de demande est en court. Des prolongations de séjour sont alors possibles et permettent de construire la suite avec plus de sérénité.

Pour les personnes qui bénéficient d'une prolongation de séjour, le Lieu d'accueil d'urgence représente un véritable point d'attache, un endroit familial et sécurisant où ils sont reconnus et entendus.

Évolution des nuitées par mois



Pour ce qui concerne l'évolution des nuitées par mois, on peut constater qu'elle est à peu près identique d'une année à l'autre. Il est, cependant, difficile d'expliquer de manière fiable pourquoi certains mois (notamment juillet, septembre, octobre et décembre) la structure accueille plus de personnes. Quelques hypothèses peuvent, cependant, être avancées :

- les expulsions hors des logements par les bailleurs se font plutôt avant l'hiver ;
- l'éloignement du domicile familial concernant les jeunes adultes pourrait être lié au fait qu'ils se retrouvent, en septembre, sans projet professionnel (situation de crise) ;
- les pertes d'emploi dans le domaine touristique (notamment la restauration) correspondent à la fin de la période saisonnière et les logements sont souvent fournis par les patrons.

Le secteur socioprofessionnel

Le secteur socioprofessionnel accompagne chaque semaine une quarantaine d'adultes, hommes et femmes, au sein de 3 ateliers. Les activités proposées les soutiennent dans leur projet de réinsertion, dans le maintien de leurs acquis et d'un rythme de travail. Elles contribuent à la réduction des risques sociaux et sanitaires ainsi qu'à la stabilité de la santé physique et psychique. Le secteur se compose de deux ateliers 16art à Uvrier et un atelier Vert basé à Saxon.

Les ateliers 16art réalisent des productions à partir de matériaux récupérés. Ces dernières sont vendues dans des magasins ordinaires ou lors de manifestations.

L'atelier Vert réalise des mandats pour les collectivités publiques, comme la Commune de Saxon, pour entretenir des routes ou des parcelles. Il travaille également pour des privés ou des entreprises (entretien de propriétés, travaux dans les vignes, montage de tentes, etc.).

Secteur socioprofessionnel			
	2016	2017	Variation en %
Heures rétribuées	8'692.50	11'077.55	27.44 %
Dossiers traités	55	73	32.73 %
Personnes accompagnées (toutes mesures confondues)	43	57	32.56 %

En 2017, le secteur socioprofessionnel a poursuivi sa croissance en renforçant son équipe de maîtres socioprofessionnels (MSP) et par l'ouverture progressive d'un nouvel atelier 16art à Uvrier. Il a ainsi été possible d'intégrer les personnes en liste d'attente. Les collaborateurs ont fourni d'importants efforts et activement œuvré pour l'ouverture de ce nouvel atelier ainsi que pour l'intégration progressive des nouveaux travailleurs.

Le secteur a vu une augmentation de son chiffre d'affaire global.

L'atelier Vert a réalisé des produits à hauteur de CHF 90'992.50.- grâce à un développement de ses mandats, auprès de la Commune de Saxon notamment. Proche d'une réalité de premier marché du travail, l'atelier Vert démontre une nouvelle fois sa capacité à satisfaire l'ensemble de ses clients qui renouvellent systématiquement leurs mandats.

Les ateliers 16art ont vendu pour CHF 30'183.30.- de productions. L'activité totale a permis le versement de plus de CHF 84'000.- de salaires aux participants. Il est utile de rappeler que les bénéficiaires cotisent dès le premier franc de gain aux charges sociales. Hormis la fierté de prendre part à des activités valorisantes, ces cotisations redonnent une couleur citoyenne supplémentaire à leur effort de stabilisation et de réinsertion.

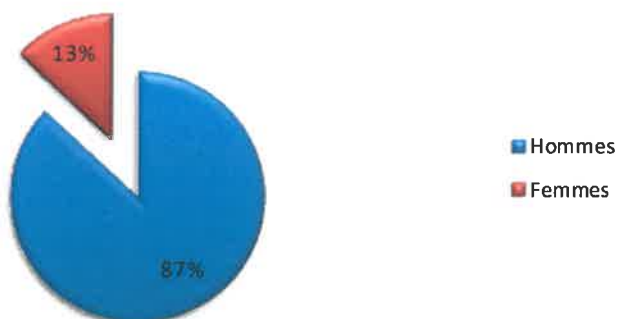
Pour la première année, l'atelier 16art a pris part au festival des 5 Continents au mois de juin à Martigny. Les ventes importantes et l'enthousiasme du public venu sur le stand ont convaincu l'équipe des participants et des collaborateurs à rééditer l'expérience pour 2018. L'été s'est vu marqué par la désormais traditionnelle participation au Symposium Montagn'Art aux Collons. L'atelier a également présenté une sculpture, hors concours, qui a rencontré un vif succès auprès des nombreux visiteurs.

Événement de taille de cette année 2017, l'atelier 16art a participé à l'organisation d'une exposition à la Galerie de la Treille de Sion. Intitulée Ec(h)o, cette manifestation présentait de magnifiques portraits photos de bénéficiaires de la Fondation réalisés par David Fournier, intervenant social au Lieu d'accueil de Saxon. A ceux-ci s'ajoutaient des productions de l'atelier, supervisées par Enrico Margnetti, MSP et artiste sculpteur. Ces œuvres étaient également mises en valeur par un fond sonore réalisé par Dimitri Güdemann, MSP et auteur-compositeur-interprète au sein du groupe valaisan Vouipe. L'exposition a rencontré un magnifique succès, réunissant plusieurs centaines de visiteurs sur les 6 jours d'ouverture.

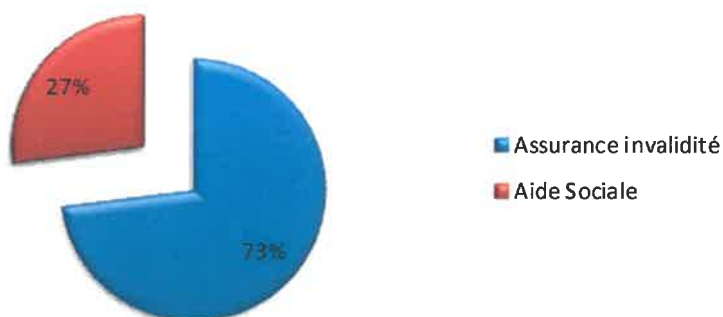
L'année s'est poursuivie par la participation au Marché de Noël sur 3 jours dont deux soirées. La fréquentation et les ventes se sont avérées fructueuses.

En 2018, le secteur va poursuivre le renforcement des ventes de ses produits et la promotion de ses activités. Il tiendra notamment un stand au sein du Salon Prim'Vert à Martigny du 26 au 29 avril.

Proportion homme femme



Source de revenus



Le secteur ambulatoire

Le soutien socio-éducatif à domicile (SSED) est une mesure cantonale qui prévoit 3 heures d'accompagnement hebdomadaire par bénéficiaire. Exceptionnellement, sur la base d'une évaluation concertée avec les Service Social Handicap de Emera et le Service de l'action sociale, le nombre d'heures peut être accru selon des besoins spécifiques. Le soutien est réalisé par des intervenants sociaux qui se rendent au domicile de la personne. Cette prestation s'étend sur tout le Valais Romand.

Cet accompagnement, alternative au placement, favorise véritablement le maintien à domicile des personnes et vise les buts suivants :

- soutenir l'équilibre de la santé physique et psychique ;
- travailler à la restauration des liens familiaux et sociaux ;
- veiller à la bonne gestion domestique ;
- favoriser la médiation avec l'environnement direct ;
- contribuer à une importante réduction des risques sociaux et sanitaires ;
- participer à la coordination d'un réseau de soutien ;
- proposer des solutions de gestion contrôlée de la consommation.

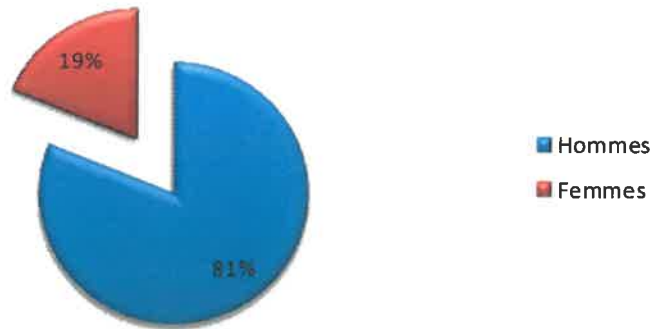
Secteur ambulatoire			
	2016	2017	Variation en %
Heures réalisées	5'802.00	8'109.50	39.77 %
Personnes accompagnées	54	69	27.78 %

En 2017, le secteur a poursuivi sa croissance pour atteindre 69 personnes accompagnées sur l'année.

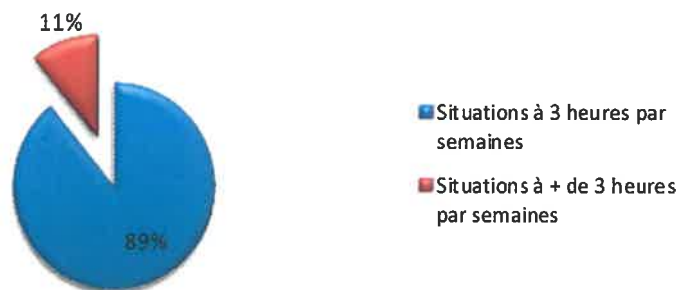
L'équipe s'est ainsi étoffée simultanément au flux des demandes et a pu compter sur les compétences de 10 intervenants sociaux. De par leur pratique relativement solitaire, une attention particulière est mise sur les espaces de réflexion en commun et de formation. Les axes se sont centrés cette année sur les thèmes ci-après :

- intervention sociale auprès de personnes ayant une addiction ;
- action en situation de crise, comment l'anticiper par un protocole ;
- accompagnement des personnes vieillissantes ;
- intervention communautaire intégrative, une approche d'animation de groupes de paroles et de co-expertise.

Proportion homme femme



Nombre d'heures hebdomadaires par bénéficiaire



Les projets en cours

La Fondation travaille à mettre sur pied un projet de construction d'un nouveau lieu d'accueil résidentiel et centre de jour à Saxon, en lieu et place de la structure actuelle. Cette dernière ayant été pensée pour répondre à des besoins familiaux ne répond plus du tout aux besoins des personnes accompagnées. La vétusté des locaux et l'évolution des normes de sécurité ont également conduit la Fondation à mener ce projet.

Ce projet comprendra également la création d'une unité annexe ayant pour but l'accompagnement de personnes en difficulté avec leur addiction à l'alcool.

Ce développement s'est appuyé sur les observations principales suivantes :

- transgressions répétées de la règle de non-consommation au sein du Lieu d'accueil résidentiel ;
- consommation dans des lieux publics, tels que l'abribus du quai de la Gare de Saxon, impliquant des troubles du comportement, des déprédations, des problèmes avec les usagers CFF, l'intervention fréquente de la Police et des services d'urgence sanitaire ;
- consommation sauvage dans les parcelles voisines du Lieu d'accueil.

Cette nouvelle prestation a été développée avec un groupe de travail externe composé d'un représentant du département de psychiatrie et de psychothérapie, une représentante des curatelles, un représentant d'Addiction Valais et un représentant des CMS. Le comité de pilotage est présidé par une personne externe à l'institution possédant une solide expérience sur le domaine des addictions sur le plan cantonal et national.

Les personnes pourraient y avoir accès consécutivement à un entretien en présence du représentant médical, légal et du référent social de la Fondation. Un contrat établirait les modalités de distribution et les buts visés.

La démarche remplit plusieurs objectifs, individuels et généraux :

- soutenir la réduction des risques (sanitaires, comportementaux, etc.) ;
- prévenir les consommations excessives en milieu public ;
- réduire les coûts sanitaires et sécuritaires ;
- offrir une alternative à la consommation sauvage ou clandestine.

L'évaluation de ce projet sera assurée par l'Institut Universitaire de Médecine Sociale et Préventive en étroite collaboration avec le Service d'alcoologie du CHUV à Lausanne.

Le projet es actuellement retardé suite à un recours contre la décision de l'Assemblée Primaire de la Commune de Saxon concernant le changement d'affectation de zone pour la réalisation de la construction.

Ressources humaines

La Fondation Chez Paou est organisée de la manière suivante :

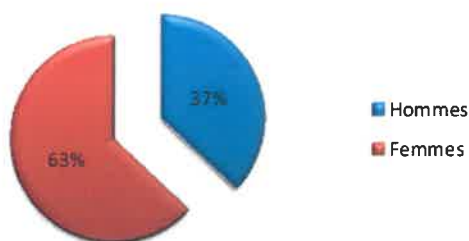
- Direction/Secteur administratif et financier (D/SA&F)
- Secteur Lieu d'accueil résidentiel et Centre de Jour (SLAR&CDJ)
- Secteur Lieu d'accueil d'urgence (SLAU)
- Secteur Socioprofessionnel (SSP)
- Secteur Ambulatoire (SA)

Postes à l'organigramme 2017 en équivalents plein temps (EPT)

D/SA&F	SLAR&CDJ	SLAU	SSP	SA	Total
4.70	8.05	3.49	3.23	4.00	23.47

En 2017, 4 personnes ont également été présentes au sein de la Fondation dans le cadre de formations professionnelles en emploi.

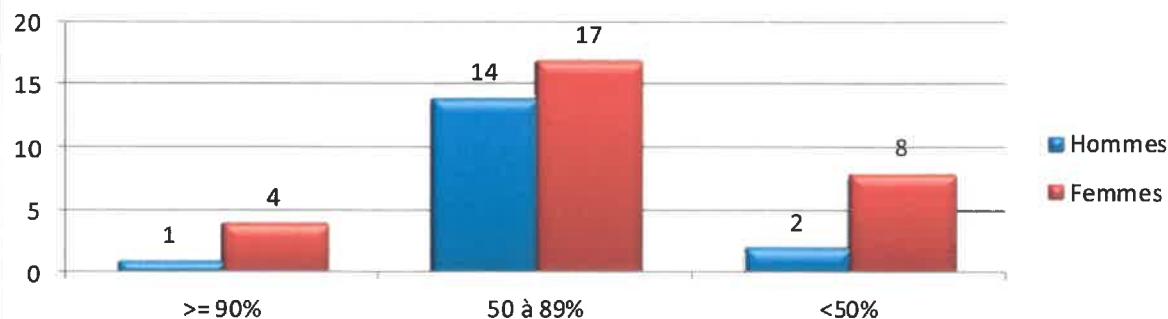
Proportion homme femme



46 personnes (29 collaboratrices et 17 collaborateurs) ont contribué avec engagement, enthousiasme et compétence à la réalisation de la mission de la Fondation Chez Paou durant l'année 2017.

Répartition selon taux activité

(le découpage du taux d'activités s'aligne sur celui de l'Office fédéral de la statistique)



Dans le détail, on constate que les collaborateurs dont le taux d'activité est supérieur ou égal à 90% représentent une minorité du personnel de la Fondation (10.87%). Parallèlement, 21.74% des collaborateurs ont occupé des postes à des taux d'activité inférieurs à 50%. Enfin, la majorité du personnel (67.39%) a exercé son activité dans une fourchette allant de 50% à 89%.

Les comptes annuels

Les chiffres ressortant de la lecture des comptes 2017 sont les suivants :

Total charges	CHF	3'643'635.85
Total produits	CHF	- 1'688'027.15
Total dons/legs	CHF	- 137'951.85
Total subventions	CHF	- 2'006'136.00
Excédent de produits	CHF	188'479.15

Le total des charges diminué du montant total des produits ainsi que des dons/legs pour un montant de CHF 137'951.85 laisse apparaître un déficit avant subventionnement de CHF 1'817'656.85.

La subvention cantonale accordée à la Fondation pour l'année écoulée s'élevant à CHF 2'006'136.00 en raison des unités réalisées et détaillées par secteur aux points précédents permet à la Fondation de boucler son exercice 2017 avec un excédent de produits de CHF 188'479.15.

Ce résultat favorable provient de l'écart entre le nombre d'unités à réalisées définies dans le mandat de prestations 2017 et le nombre d'unités supplémentaires réalisées dans l'ensemble des secteurs de la Fondation, mais aussi, du soutien financier accordé par divers donateurs que la Fondation tient à remercier à la page suivante.

Nos remerciements

Nous remercions très chaleureusement l'ensemble de notre personnel ainsi que les membres du Conseil de Fondation pour leur engagement assidu. Nos remerciements vont également à l'Association Chez Paou qui soutient financièrement notre Fondation ainsi qu'aux membres de son Comité.

Merci encore à :

- La Fondation Annette & Léonard Gianadda pour son don de CHF 5'000.00 ;
- La Ville de Sion pour sa subvention de CHF 30'000.00 ;
- La Banque Cantonale du Valais pour son don de CHF 30'000.00 ;
- L'Association Chez Paou pour son don de CHF 56'000.00 ;
- Le Parti socialiste du Valais romand pour son don de CHF 500.00 ;
- Feue Madame Ida Schupbach pour son legs de CHF 13'681.85 ;
- Madame Esther Waeber-Kalbermatten, Cheffe du département de la santé, des affaires sociales et de la culture et ses collaborateurs pour la confiance témoignée ;
- Monsieur Jérôme Favez, Chef du service de l'action sociale et ses collaborateurs pour leur grande disponibilité et leur précieuse collaboration ;
- La Commune de Saxon ;
- L'ensemble des organes placeurs ;
- La Police Cantonale, par le Lieutenant Eric Sauthier et par le Chef de la BTA de Martigny, Monsieur Didier Fournier, pour leur soutien et l'excellente collaboration ;
- La Police intercommunale des Deux Rives à Saxon, par son Chef, Monsieur Yvan Crettenand et l'excellente collaboration ;
- La Famille Bernard Rudaz, Café-restaurant Relais des Mayens-de-Sion pour son invitation à partager le réveillon du 24 décembre ;
- La Famille Flückiger, de la Churrascaria Terra Brasil à Sierre, pour les quatre repas boisson comprise, offerts chaque semaine aux personnes accompagnées dans nos différents secteurs ;
- Nos partenaires médias, soit la RTS, la TSR, le Nouvelliste, Rhône FM, Radio Chablais, Canal 9, la Gazette de Martigny et le journal de Sierre, notamment pour leur soutien et la couverture médiatique de nos actions ;
- Toutes les personnes qui contribuent au bon fonctionnement de notre Fondation et de notre Association.

Saxon, le 20 juin 2018



Claude Moret
Président



Jean-Yves Raymond
Directeur